

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL 10 avril 2014 Compte rendu sommaire

Présents : MM DE PRADIER D'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, ANDRAUD Frédéric, MONSERAT Laurent, VIALADE Sophie, BAILLOU Philippe, COMBES Hubert, GUIRAUD Gaëlle, VIALADE Régis, CALVEL Thierry

Absents (représentés) : MM

Absents : MM

○ **INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADOINT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'allouer au Maire et à ses adjoints l'indemnité prévue soit:

- Pour Monsieur Armand de PRADIER d'AGRAIN, Maire,
17% de l'indice brut 1015 de la fonction publique
- Pour Monsieur Gérard MONTECH, 1^{er} adjoint
- pour Madame Monique VIDAL, 2^e adjoint,
- pour Monsieur Frédéric ANDRAUD, 3^e adjoint
6.6% de l'indice 1015 de la fonction publique

○ **MISE EN PLACE DES DIVERSES COMMISSIONS**

Commission des finances : Armand d'AGRAIN, Monique VIDAL, Gaëlle GUIRAUD, Frédéric ANDRAUD, Gérard MONTECH, Philippe BAILLOU

Commission des travaux : Armand d'AGRAIN, Gérard MONTECH, Thierry CALVEL, Sophie VIALADE, Monique VIDAL

Commission des affaires sociales : Armand d'AGRAIN, Régis VIALADE, Laurent MONSERAT, Gérard MONTECH

Commission village vacances : Armand d'AGRAIN, Gérard MONTECH, Frédéric ANDRAUD, Philippe BAILLOU, Monique VIDAL, Hubert COMBES

Commission communication : Armand d'AGRAIN, Hubert COMBES, Sophie VIALADE, Laurent MONSERAT, Philippe BAILLOU

Commission urbanisme : Armand d'AGRAIN, Régis VIALADE, Gérard MONTECH, Gaëlle GUIRAUD, Thierry CALVEL, Laurent MONSERAT, Monique VIDAL

Commission environnement : Armand d'AGRAIN, Hubert COMBES, Frédéric ANDRAUD, Thierry CALVEL, Monique VIDAL, Gaëlle GUIRAUD

Commission appel d'offres :

Titulaires : Monique VIDAL, Thierry CALVEL, Gaëlle GUIRAUD,

Suppléants : Gérard MONTECH, Frédéric ANDRAUD

○ **ELECTION OU DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE
AUX SYNDICATS**

SIVU :

Titulaires : Sophie, VIALADE, Philippe BAILLOU

Suppléant : Frédéric ANDRAUD

SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS (SLA)

Titulaire : Sophie VIALADE

Suppléant : Frédéric ANDRAUD

SYNDICAT DU FRESQUEL

Titulaire : Thierry CALVEL

Suppléant : Hubert COMBES

○ **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^e CLASSE**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil, qu'il y a lieu de fixer les dates d'ouverture de la piscine pour l'année 2014 et que, pour répondre à un besoin saisonnier, il est nécessaire de recruter un agent non titulaire, conformément à l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984, alinéa 2.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

1. Décide, en application de l'alinéa 2 de l'article 3 et de l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, modifiée par la loi du 13 janvier 1987 et du 27 décembre 1994, de passer deux contrats aux conditions suivantes :
 - Nature des fonctions : Educateur sportif pour la surveillance des baigneurs et des nageurs, le traitement de l'eau, l'entretien du système de filtration.
 - Durée du contrat : Deux mois, du 1^{er} juillet au 31 août 2014 inclus.
 - Durée du travail :
 - 1^{er} contrat : 35 heures par semaine
 - 2^e contrat : 20 heures par semaine
 - Rémunération : correspondant au 5 échelon du grade d'éducateur sportif 2^e classe, indice brut 366, majoré 339, soit 1 569.66 € par mois.
2. Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces des contrats.